

« RAIDA : mon bonheur... devenir entrepreneure »

Programme du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin

Quels sont les éléments du programme de promotion de l'entrepreneuriat féminin « RAIDA » ?

- Orientation et accompagnement des porteuses d'idées pour la préparation et l'étude leurs projets / entreprises
- Formation des entrepreneures
- Ligne de financement de projets exclusivement féminine avec des conditions favorables de crédits
- Financement de TPE (très petites entreprises) et de PME (petites et moyennes entreprises) à travers des crédits
- Suivi, encadrement et soutien post-crédation et jusqu'à la phase de stabilisation des projets

Valeur et conditions d'obtention de crédits de financement de projets dans le cadre du programme « RAIDA »

1. Crédits pour le financement de TPE

destinés aux détentrices de certificats de compétence

le montant du crédit est plafonné à 10 000 dinars

le crédit est octroyé à taux zéro

la période de grâce = 6 mois

2. Crédits pour le financement de PME

Destinés aux diplômées du supérieur et de la formation professionnelle

le montant du crédit varie de 10 à 100 mille dinars

aucune garanties ni autofinancement requis

80% du montant du crédit est remboursable après une période de grâce de 6 mois

20% du montant du crédit est remboursable sans intérêt et au bout d'une période de grâce de 2 ans

A qui s'adresse le programme national pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin « RAIDA » ?

Le programme s'adresse à toute femme tunisienne âgée entre 19 et 59 ans et détentrice d'un diplôme de l'enseignement supérieur, d'un brevet de formation professionnelle ou d'un certificat de compétence avec des conditions simplifiées pour :

- Les femmes de famille dont les enfants sont pris en charge par les centres du ministère de la femme, de la famille et de l'enfance
- Les anciennes détenues ayant suivi une formation couronnée d'un certificat de compétence
- Les femmes du milieu rural ayant suivi une formation couronnée d'un certificat de compétence

Comment bénéficier du programme national pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin « RAIDA » ?

Toute femme répondant aux conditions d'éligibilité au programme et désirant bénéficier de ses services doit se rendre au commissariat régional de la femme, de la famille et de l'enfance de son gouvernorat.

Elle sera alors orientée pour la préparation et l'étude de son projet et assistée pour la finalisation de son dossier de demande de crédit. Les services du commissariat prendront par la suite en charge la soumission des dossiers des futures entrepreneures au bureau régional de la Banque Tunisienne de Solidarité.